

COMMUNE D'AVRAINVILLE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 janvier 2015

Date de convocation : 21 janvier 2015

L'an Deux mil quinze, le 28 janvier à 20h30 le Conseil Municipal d'Avrainville étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances après convocations légales, sous la présidence de M. Michel FORTERRE.

Nbre de membres - En exercice 11 - Présents : 10 - Votants : 10

ETAIENT PRESENTS :

Messieurs. Michel FORTERRE – FAIRISE Maxime- Jean-Pierre DEFRANCE- NICOLAS Maryse
BAECHLE Mathieu - HOCQUARD Martial - DEFRANCE Pierrette- SOREL Christine
-BRAUX Daniel - BOIT Louis -

EXCUSE : LEONARD Christian

Mer DEFRANCE Jean-Pierre a été nommé secrétaire de cette séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant que l'on respecte une minute de silence en mémoire des 9 personnels de la Base Aérienne 133 d'Hochev décédés accidentellement ces derniers jours.

1 : Modification statutaire CCMM concernant le Relais Assistante Maternelle(RAM)

Monsieur le Maire, fait part aux membres du Conseil Municipal du courrier de Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Moyenne Moselle, invitant le conseil à se prononcer sur les modifications statutaires.

Les modifications statutaires de la CCMM, telles qu'elles figurent dans la délibération n° 61/2014 du Comité en date du 18 décembre 2014, concernant :

-Article 4 : siège social et comptable assignataire

-II Compétences optionnelles.

4) Etude, création, mise en place et gestion d'un Relais d'Assistants Maternelle

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **Emet un avis favorable**, à l'unanimité,

Aux modifications statutaires de la CCMM, telles que rédigées ci-dessus.

2- Adhésion et retrait de diverses collectivités au SDANC

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal du courrier de Monsieur le Président du Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement non collectif invitant le conseil municipal à se prononcer sur :

les demandes d'adhésion des communes de **Hergugney, Repel**, et

la demande de retrait de la commune de **Aulnois**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré **ACCEPTE**, les demandes d'adhésion et la demande de retrait des communes précitées.

3- Modification des représentants : Titulaires et suppléants du SIVS Terre de Légendes

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que suite aux élections du 28/03/2014, une liste de 2 représentants titulaires et 2 suppléants a été établie comme suit :

- Titulaires, Mme NICOLAS Maryse et SOREL Marie-Christine

- Suppléants, M. FORTERRE Michel et LEONARD Christian

Il convient d'inverser

la position de :

Mme SOREL Marie-Christine : en Suppléante et

M. FORTERRE Michel, en titulaire

Pas de changement pour les 2 autres représentants.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré **ACCEPTE**, les modifications ci-dessus.

Planning des tours de garde du scrutin concernant la consultation de la gare de Vandières du dimanche 1^{er} février 2015

INFORMATIONS DIVERSES

1) Etait invité Mer Jean-François Guivarch, vice-président à la communauté de communes pour présenter les scénarios techniques et la préconisation de la commission environnement pour la collecte des ordures ménagères. Un moment fut consacré aux questions/ réponses.

Après débat, le conseil municipal souhaite

Que la communauté de communes mette en place la redevance incitative.

Et privilégie la collecte au porte à porte avec bac équipé d'une puce pour identification du propriétaire et pesée.

2) Proposition de programmation des investissements 2015 :

Mise en place de jeux extérieurs sur la place pour les enfants : 5 000€

Achat de tables et chaises à destination de la salle Maison Honoré : 3 000€

Participation fond de concours pour la rénovation de la rue E. Jeandin : 42 000€

Crépi intérieur à la chaux de l'église : 20 000€

Sécurisation par pose de barrières autour du cimetière et du Refuge du marcheur : 14 000€.

Les dossiers vont être engagés pour demandes de subventions

3) Proposition de programmation des investissements pour 2016 :

Etude et dossiers à préparer en 2015, après retour des conseils du CAUE et de l'ADP.

Kiosque sur la plateforme du refuge du marcheur

Pose de tuyaux d'assainissement sur les abords des routes de Xaronval et Charmes avec matérialisation de voie piétonne.

Accès handicapés de l'église et du cimetière.

Fin de la séance à 22h30

Vu le maire Michel FORTERRE